

1508 (28 JUIN).

Nicolas Bloteau, essayeur de la monn^e de Tholose.

M. Robert de Condé et Jean des Nots, gardes de la monn^e de Tholose.

M^{rs} m^{rs} Pierre Pelier, conseiller en la cour de parlement, et Charles le Coq, général des monn^{es}, assistent par devant l'official de Paris au jugement de François de Berteaux, garde de la monn^e de Saint-Poursain, prisonnier, auquel il avoit esté rendu comme cleric à la charge de cas privilégié, pour lequel les généraux le condamnent en 200^l d'amende et privation à toujours de sa charge, le 28 juin 1508.

Jean Boutillier, commis à l'office de garde de la monn^e de Bordeaux.

(Sorb., H, 1, 13, n^o 173, fol. 153 v^o.)